MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 17 février 2017

PREAVIS N° 2/2017

Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du réseau routier

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 296'884.00** pour couvrir les frais liés à l'amélioration et à l'entretien des routes communales et à la construction d'un passage canadien.

2. Objectif visé par les travaux

L'objectif visé par les travaux est d'entretenir et d'améliorer le réseau de dessertes communales en fonction des conditions actuelles du trafic.

L'analyse a permis de lister les travaux suivants :

- réfection du chemin des Saves, La Comballaz ;
- réfection de la route de la Combaz, Le Sépey ;
- construction d'un passage canadien, Les Chavonnes, La Forclaz.

3. Travaux prévus

Les tronçons incriminés sont représentés sur les plans annexés.

Chemin des Saves, La Comballaz

Après quelques recherches, il a été constaté que les derniers travaux effectués datent de plus de 20 ans. A cette époque un simple surfaçage avait été réalisé. Depuis, il n'a fait l'objet d'aucuns travaux importants, abstraction faite de ceux relevant de l'entretien courant. A ce jour ce chemin se trouve dans un état de déliquescence qui à lui seul justifie la réhabilitation envisagée. Celle-ci englobe la réfection complète de la chaussée avec consolidation de certaines zones ainsi que la réfection de quelques regards.

Route de la Combaz, Le Sépey

La réfection de cette route endommagée, qui permet l'accès à plusieurs bâtisses, nécessite les travaux suivants :

- nettoyage de la surface ;
- dégrappage et préparation de celle-ci ;
- fourniture et pose d'un revêtement ACT 16 épaisseur 5 cm ;
- pose et fourniture d'une natte antifissures géogrille.

Construction d'un passage canadien, Les Chavonnes, La Forclaz

Vu l'augmentation du trafic automobile et pédestre sur la route des Chavonnes, et au manque de respect des usagers quant à l'ouverture et à la fermeture d'un portail, laissant ainsi la possibilité au bétail de s'échapper du pâturage des Lagots, il est proposé de construire un passage canadien pour remplacer le portail existant et pour assurer la sécurité du bétail. Ce passage serait construit juste avant le restaurant du lac des Chavonnes sur une route communale (cf. plan en annexe).

4. Analyse des variantes

Les travaux projetés résultent d'une analyse sur le terrain des options à prendre pour leur réalisation.

Il existe bien entendu des variantes plus onéreuses qui n'ont évidemment pas été retenues.

5. Coûts

Le coût des travaux est établi comme suit :

Chemin des Saves, La Comballaz

Installation de chantier et déplacement de machines			CHF	6'000.00
Dégrappage, fraisage, coupe de revêtement, y.c. évacuation			CHF	21'985.00
Réfection ponctuelle du coffre			CHF	6'750.00
Fourniture de grave et pose, réfection planie			CHF	9'450.00
Balayage et lavage revêtement, couche de collage			CHF	13'850.00
Pose de 670 t. ACT 16 y.c. plus-value mise à niveau et façonnage			CHF	106'825.00
Fourniture et pose natte antifissures géogrille			CHF	7'000.00
Joint Dilaplast			CHF	500.00
Divers et imprévus selon justificatifs (environ 10%)			CHF	18'000.00
Total brut			CHF	190'360.00
Rabais de 3%	s/CHF 190'360.00	./.	CHF	5'710.80
Rabais de 2%	s/CHF 184'649.20	./.	CHF	3'693.00
TVA 8%	s/CHF 180'956.20		CHF	14'476.50
Total TTC			**CHF**	**195'432.70**

Route de la Combaz, Le Sépey

Installation de chantier et déplacement de machines			CHF	5'500.00
Dégrappage, fraisage, y.c. évacuation			CHF	9'500.00
Réfection ponctuelle du coffre			CHF	4'500.00
Fourniture de grave et pose, réfection planie			CHF	6'250.00
Balayage et lavage revêtement, couche de collage			CHF	4'660.00
Pose de 280 t. ACT 16 y.c. plus-value mise à niveau et façonnage			CHF	45'020.00
Fourniture et pose natte antifissures géogrille			CHF	2'000.00
Joint Dilaplast			CHF	200.00
Divers et imprévus selon justificatifs (environ 10%)			CHF	7'500.00
Total brut			CHF	85'130.00
Rabais de 3%	s/ CHF 85'130.00	./.	CHF	2'553.90
Rabais de 2%	s/ CHF 82'576.10	./.	CHF	1'651.50
TVA 8%	s/ CHF 80'924.60		CHF	6'473.95
Total TTC			**CHF**	**87'398.55**

Construction d'un passage canadien, Les Chavonnes, La Forclaz

Installation de chantier			CHF	1'500.00
Fouille en puits			CHF	620.00
Remblai et fourniture diverse et réglage			CHF	2'160.00
Béton 9 mètres cube			CHF	2'355.00
Façonnage, coffrage, chaînage, aciers armatures, listes d'angles			CHF	2'613.00
Coupe revêtement, dégrappage, planie et réfection ACT 11			CHF	790.00
Fourniture et pose cadre avec grille			CHF	2'900.00
Divers et imprévus, scellement serrurerie selon justificatifs			CHF	750.00
Total brut			CHF	13'688.00
Rabais de 3%	s/ CHF 13'688.00	./.	CHF	410.65
Rabais de 2%	s/ CHF 13'277.35	./.	CHF	265.55
TVA 8%	s/ CHF 13'011.80		CHF	1'040.95
Total TTC			**CHF**	**14'052.75**

Récapitulatif

Chemin des Saves, La Comballaz	CHF	195'432.70
Route de la Combaz, Le Sépey	CHF	87'398.55
Construction d'un passage canadien, Les Chavonnes, La Forclaz	CHF	14'052.75
Total TTC	**CHF**	**296'884.00**

6. Financement

Ces travaux, qui apparaissent dans le plan des investissements du budget 2017, seront financés par un emprunt demeurant toutefois dans les limites fixées par le plafond d'endettement adopté par le Conseil communal. L'investissement sera quant à lui amorti sur 30 ans.

Au vu de l'investissement consenti pour la construction d'un passage canadien, le prix annuel de la location de l'alpage communal « Les Lagots » sera revu à la hausse de CHF 200.00 par année.

7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

vu le préavis municipal n° 2/2017 du 17 février 2017,

ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,

considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 296'884.00 TTC pour financer des travaux de réfection du réseau routier ;**
- **d'admettre le mode de financement proposé ;**
- **d'amortir cet investissement sur une période de 30 ans.**

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic — La Secrétaire

Grete[illegible]nier — Isabelle Mermod Gross

Annexes : ment.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 février 2017

Délégué municipal : M. Marcel Borloz, Municipal

Chemin des Saves, La Comballaz

Route de la Combaz, Le Sépey

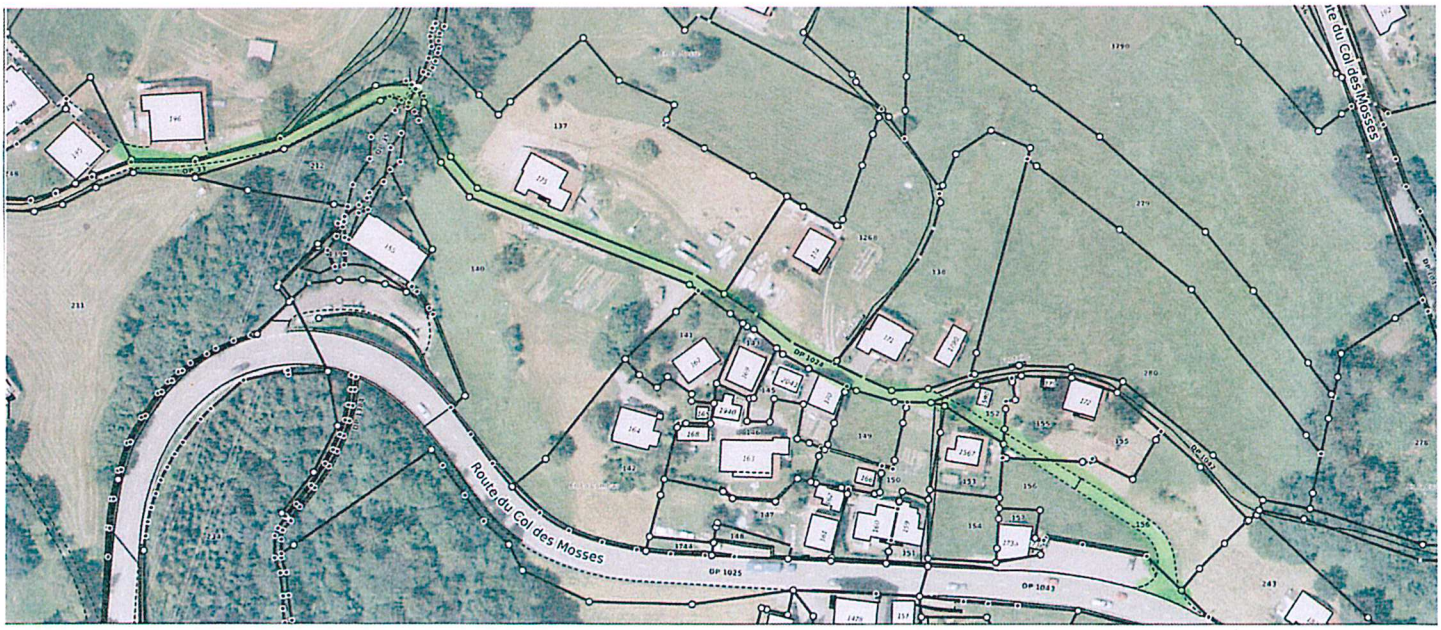
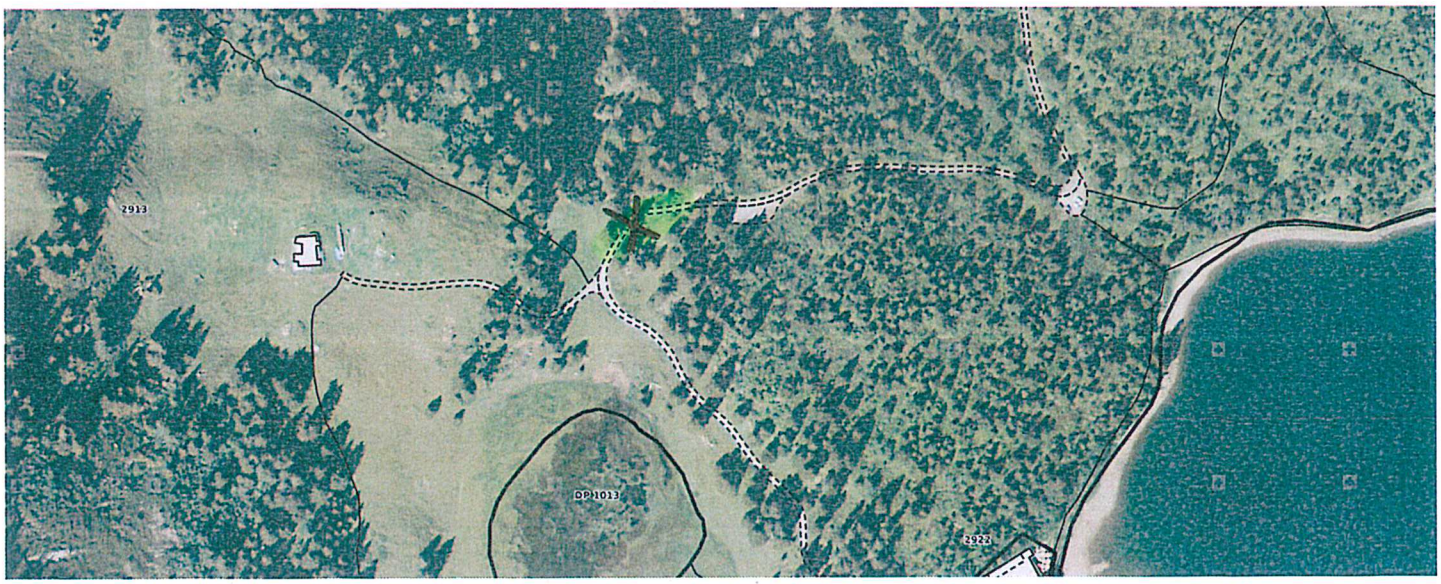
Construction d'un passage canadien, Les Chavonnes, La Forclaz